

STAPS

Licence mention sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Les licences STAPS demandent un bon niveau sportif, mais aussi scientifique. Des études exigeantes, aux débouchés plus diversifiés qu'on ne pourrait le croire...

Le programme comporte un tiers de sciences, un tiers de pratique et technologie du sport, et un tiers de savoirs associés.

La licence peut être assortie de spécialités, voire de mentions, à choisir en fonction de son projet professionnel : activités physiques adaptées et santé, éducation et motricité, entraînement sportif, management du sport.

Au programme

Concernant les sciences, la biologie, l'anatomie, la physiologie et la biomécanique se mêlent à la psychologie, à la sociologie et à l'histoire...

Côté pratiques sportives, de nombreuses disciplines (telles que la natation, la gymnastique, l'athlétisme, les sports collectifs ou la danse) sont enseignées.

Parmi les savoirs associés figurent des initiations à l'informatique, au secourisme, aux statistiques appliquées et à une langue étrangère. Des enseignements en communication et un stage viennent le plus souvent compléter la formation.

DÉBOUCHÉS

L'enseignement est un débouché important. La spécialité « éducation et motricité » est particulièrement adaptée aux concours de recrutement des professeurs d'EPS, qui se situent désormais au niveau master.

L'entraînement au sein des clubs sportifs est une autre possibilité. De même, il est possible de se spécialiser en « activités physiques adaptées et santé » pour exercer en milieu hospitalier, en centre de rééducation auprès des personnes âgées ou handicapées...

Avec un parcours « management du sport », les titulaires de la licence STAPS peuvent viser les postes d'encadrement et de gestion des organisations sportives (club sportif, service des sports d'une collectivité territoriale ou d'une salle de sport privée ou associative).

Le commerce d'articles de sport constitue un autre débouché possible.

Il ne faut pas non plus oublier les postes proposés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

Professeur d'EPS, professeur de sport, gestionnaire d'établissement sportif, moniteur sportif, chef de rayon sport, gérant de salle de sport, entraîneur, sapeur-pompier, gendarme, policier...

ACCÈS : bac S conseillé.

Pour en savoir plus

- > Les sites **des universités**
- > Le site de l'Onisep : **onisep.fr**
- > L'espace **www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france**
- > *Après le bac S*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2010
- > *Les métiers du sport*, coll. « Parcours », éd. Onisep, 2009



Licence STAPS

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES www.parisdescartes.fr</p> <p>SOFIP 12, rue de l'École de médecine 75006 Paris Tél. 01 76 53 16 50 sofip@parisdescartes.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : UFR STAPS 15, rue Lacretable 75015 Paris www.staps.parisdescartes.fr</p>	<p>Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives</p> <p>3 spécialités : - entraînement sportif - activités physiques adaptées - éducation et motricité</p> <p>Parcours possibles dans la spécialité « éducation et motricité » : - enseignement 1^{er} degré - enseignement 2^d degré</p>	<p>www.admission-postbac.fr Niveau requis en L1 : bac S, L, ES, technologique, bac professionnel déconseillé Posséder une solide culture physique et sportive Être motivé et en bonne santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de la spécialité en L3 • Éducation et motricité permet de se diriger vers les concours de l'enseignement ; parcours pluridisciplinaire avec l'UFR de mathématiques-informatique et le département de sciences du langage (linguistique) pour l'enseignement du 1^{er} degré • Stage en milieu professionnel suivi en L2 et L3 • Anglais obligatoire (mise à niveau en S1) • Préparation au CLUE (certificat en langues universitaire et européen) • Volume horaire hebdomadaire : environ 20 heures 	<p>Après S1</p> <p>Licences générales : - sciences sociales - sciences du langage</p> <p>Après L2</p> <p>Licence générale : - sciences de l'éducation</p> <p>Licences professionnelles : - activités et techniques de communication : chef de projet communication - gestion des ressources humaines : coordinateur/trice du personnel - hôtellerie-tourisme : gestion touristique et hôtelière - intervention sociale : développement social et socio-culturel local, métiers de la formation de base et de l'insertion des adultes - management des organisations : gestion des établissements du secteur de la santé - sécurité des biens et des personnes : formation de l'encadrement</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-ouest NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr</p> <p>CACIOPE Bât. E Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr</p>	<p>Domaine sciences et techniques des activités physiques et sportives</p> <p>3 mentions de licence chacune avec 2 parcours différenciés : - éducation et motricité - activité physique adaptée et santé - management du sport</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac L, S ou ES de préférence Tronc commun pendant les 2 premiers semestres et début de spécialisation dans les mentions dès le 3^e semestre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation dans 4 domaines : - approches scientifiques de l'activité physique, du sport et du mouvement - enseignements d'analyse et pratique des APSA - enseignements méthodologiques - connaissance des milieux professionnels et projet professionnel • Stage en milieu professionnel dès le semestre 3 • Langue vivante obligatoire : anglais • Préparation au C2i 	<p>Après L2</p> <p>Licences professionnelles : activités sportives : - spécialité développement social et médiation par le sport - spécialité gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-SUD www.u-psud.fr</p> <p>SCUIO Bât. 333 91405 Orsay Cedex scuio@u-psud.fr</p> <p>UFR STAPS Bât. 335 91405 Orsay Cedex</p>	<p>Domaine sciences et techniques des activités physiques et sportives</p> <p>Mention STAPS</p> <p>4 spécialités :</p> <p>Spécialité management du sport</p> <p>3 parcours : - services publics du sport - sport et loisirs actifs - sport et insertion</p> <p>Spécialité éducation et motricité</p> <p>2 parcours : - intervention en milieu scolaire 1^{er} degré - intervention en milieu scolaire 2^d degré</p> <p>Spécialité entraînement sportif Parcours optimisation de la performance motrice</p> <p>Spécialité activités physiques adaptées Parcours activités physiques adaptées et santé</p>	<p>www.admission-postbac.fr Spécialité équitation possible Inscription sur dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tronc commun pendant les 3 premiers semestres Début de spécialisation au 4^e semestre • 1/3 des enseignements est constitué des APS, le reste concerne les sciences de la vie, les sciences humaines et les sciences sociales • Module projet professionnel au 1^{er} semestre • Enseignement des langues et C2i niveau 1 	<p>Après L1 Possibilité d'intégrer l'école de kinésithérapie de l'hôpital de Saint-Maurice</p> <p>Après L2</p> <p>Licences professionnelles : - remise en forme et loisirs sportifs associés - animation et politique de la ville</p> <p>Préparation aux concours : concours des collectivités territoriales</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL-VAL-DE-MARNE (UPEC) www.u-pec.fr SCUIO-BAIP 61, av. du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex scuio-baip@u-pec.fr www.u-pec.fr/etudiant/orientation UFR SESS-STAPS Département STAPS Administration : 61 av du Gal-de-Gaulle 94009 Créteil http://sess-staps.u-pec.fr</p> <p>Localisation : - 27, av Magellan 94000 Créteil - délocalisation partielle sur Sénart en L1 (TD et pratique sportive) et totale en L3 management du sport</p>	<p>Sciences et techniques des activités physiques et sportives Tronc commun en L1 et L2</p> <p>1 parcours : - kinésithérapie et ergothérapie (L1)</p> <p>3 mentions : - entraînement sportif en L3 (convention avec l'INSEP) - éducation et motricité en L3 (EPS en 1^{er} degré-2^e degré, EPGV) - management du sport en L3 (à Sénart)</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac général conseillé Parcours kinésithérapie et ergothérapie (L1) : sélection pour le parcours : sur résultats 1^{er} semestre L1 Entraînement sportif : sélection sur dossier Éducation et motricité : sélection sur dossier Management du sport : sélection sur dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire : 28 heures par semaine, 33 heures 30 avec la FFSU ● Tronc commun avec options : EPS en 1^{er} degré-2^e degré – Entraînement – EP gym volontaire – Carcéral-Management ● Choix d'une mention en fonction du profil et du parcours de l'étudiant ● En cours de L1 ou L2, possibilité de préparation au concours de gardien de la paix ● En cours de L2, L3 préparation au concours de l'École normale supérieure (sciences du sport et éducation physique) ● Stages obligatoires en L1, L2, L3 ● Suivi d'intégration et de préprofessionnalisation pendant le cursus ● L1/L2 : - 50 % technologie des APSA (activités physiques sportives et artistiques) - 50 % analyse de l'activité physique, des pratiques d'intervention, méthodologie et langages 	<p>Après L1 validée Orientations possibles : - accès sur dossier, avec allègement d'enseignement, au DEUST métiers de la forme - accès sur concours à l'École nationale de kinésithérapie et de rééducation de Saint-Maurice (94) ou en école d'ergothérapie (à l'UPEC) en fonction du classement</p> <p>Après L2 Licence générale : éducation, travail et formation</p> <p>Licences professionnelles : - management des organisations - santé, vieillissement et activité adaptée</p> <p>Après L2/L3 Préparation aux concours : - concours administratifs - concours éducateurs territoriaux</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS 13 www.univ-paris13.fr Campus de Bobigny 1, rue de Chablis 93017 Bobigny Tél. : 01 48 38 88 38</p> <p>SCUIO-IP Cido2@univ-paris13.fr www.scuio.univ-paris13.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : Campus de Bobigny 74, rue Marcel Cachin 93017 Bobigny</p>	<p>Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives</p> <p>3 spécialités : - éducation et motricité (EM) - activités physiques adaptées et santé (APA) - entraînement sportif (ES) : rugby, natation, football, handball</p>	<p>www.admission-postbac.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire moyen : 30 heures ● Au cours du S1, présentation des 3 spécialités ● Au cours du S2, découverte des 3 spécialités ● Choix de 2 spécialités au S3 et 1 seule au S4 ● Tout au long de la licence, les passerelles sont possibles entre les 3 spécialités ● Préparation intégrée aux STAPS pour le concours de gardien de la paix ● Motivation pour les métiers liés au monde sportif indispensable ● En L2, préparation au concours d'entrée à l'ENS Cachan ● Anglais obligatoire ● CLES 1 en L2 (anglais, espagnol, allemand) non obligatoire pour le passage en L3 ● C2i en fin de L2, non obligatoire pour le passage en L3 ● Tutorat d'accompagnement (professeur + étudiants de L3 et M1) dès le S1 de L1 ● Stages spécifiques en L2 et L3 pour les 3 spécialités 	<p>Après L1 et L2 Possibilité d'intégrer l'école de kinésithérapie de Saint-Maurice (6 places par an pour le STAPS de Bobigny)</p> <p>Après L2 Licences professionnelles : - activités sportives, gestion et développement des services sportifs et de loisirs Paris 13 - autres licences : par capitalisation d'ECTS</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ ÉVRY-VAL-D'ESSONNE www.univ-evry.fr</p> <p>PIOLE Bâtiment Maupertuis Rue du Père Jarlan 91025 Évry Cedex Tél. : 01 69 47 76 17 piole@univ-evry.fr</p>	<p>Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives Tronc commun en L1 et 1^{er} semestre L2</p> <p>3 parcours au 2^e semestre L2 et L3 : - entraînement sportif - éducation motricité - activités physiques adaptées et santé</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bacheliers de l'année en cours ou de l'année précédente n'ayant jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur</p> <p>Bac général de préférence Inscription en L1 sur dossier à retirer auprès du service scolarité pour les titulaires d'un bac antérieur ayant été scolarisés dans un autre établissement</p> <p>Inscription en L3 sur dossier à retirer auprès du service scolarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement des étudiants : - stage de prérentrée début septembre sur inscription - aide à l'orientation par le projet personnalisé professionnel - suivi pédagogique par un enseignant référent - soutien disciplinaire - accès libre à des laboratoires de langues avec appui de tuteurs - tutorat d'accueil et d'accompagnement ● Anglais (LV1) obligatoire ● Préparation du C21 et du CLES ● 2 stages : 1 en L2 de 2 semaines et 1 en L3 de 2 à 3 semaines ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : entre 20 et 25 heures 	<p>Après L1 DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles (orientation possible sur dossier)</p> <p>Après L2 Licences : - L3 sciences et techniques des activités physiques et sportives - autres L3 en fonction des passerelles et après avis du responsable de la formation</p> <p>Licences professionnelles du secteur</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE UPEMLV www.univ-mlv.fr</p> <p>SIO 5, bd Descartes - Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 74 74 sio@univ-mlv.fr</p>	<p>Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives</p> <p>2 spécialités : - éducation et motricité - management du sport</p> <p>L2 : formation préparant aux métiers des activités équestres de sport et de loisirs BPJEPS</p> <p>2 parcours sélectifs (sur dossier) : - équitation - tennis</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac scientifique de préférence (ou validation des acquis de l'expérience)</p> <p>Parcours équitation niveau galop 7 - parcours tennis (sur dossier) niveau 30/2 exigé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Éducation et motricité : - formation à l'enseignement dans le 1^{er} degré, le 2^d degré et/ou le milieu associatif Double qualification BPJEPS ● Le parcours tennis ou équitation : volume horaire spécifique de 150 heures sur 3 ans (hors stage) ● Management du sport : des stages de préprofessionnalisation sont inclus dans la formation 	<p>Après L2 Licences professionnelles : - activités sportives spé. animation, gestion et organisation des APS - activités sportives spé. gestion et développement des organisations de services sportifs et de loisirs - santé : option vieillissement et activités physiques adaptées</p>
<p>UNIVERSITÉ VERSAILLES-ST-QUENTIN www.uvsq.fr</p> <p>DRIP Antenne de Versailles UFR des sciences 45, av. des États-Unis 78035 Versailles Tél. : 01 39 25 46 10 orientation.vers@uvsq.fr</p> <p>Sites d'enseignement : Département STAPS Bâtiment Rosa Luxemburg 1, rue Jacques Duclos 78280 Guyancourt</p>	<p>Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives</p> <p>2 spécialités : - éducation et motricité - entraînement sportif</p> <p>2 parcours dans la spécialité entraînement sportif : - parcours performance - parcours loisirs sportifs</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac scientifique de préférence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Stage obligatoire d'intervention pratique Stage en L2 Stage en L3 ● Langue obligatoire : anglais ● Le département STAPS propose 2 UE de culture générale : - culture scientifique, artistique et philosophique du corps en mouvement - engagement et vie associative 	<p>Après L1 Accès direct en 1^{re} année à l'école d'ergothérapie CHI Meulan-les-Mureaux (sur prérequis)</p> <p>Après L2 : Licence professionnelle : - technologie de la mobilité et de l'accessibilité (sous réserve d'habilitation), rentrée 2012</p>

Des publications pour bien choisir son orientation !



	Ref.	Prix	Qté	Total
→ LES INDISPENSABLES				
Quels métiers pour demain ?	901 003	9 €		
Après le bac	901 029	9 €		
Etudier et travailler à l'étranger	900 850	9 €		
Les classes préparatoires	901 026	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les études d'art	901 002	9 €		
Les métiers de la mode	900 859	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	900 805	12 €		
Les métiers de l'artisanat d'art	900 806	12 €		
Culture et patrimoine	900 527	12 €		
Les métiers de l'édition et du livre	900 807	12 €		
Les métiers du graphisme et du design	900 865	12 €		
Journalisme, communication, documentation	900 857	12 €		
Les métiers de l'Internet et des jeux vidéo	900 637	12 €		
Les métiers du spectacle	900 802	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de la mécanique	901 006	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	900 864	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit et de la justice	901 013	12 €		
→ ECONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les écoles de commerce	901 028	9 €		
Après le bac ES	900 883	11 €		
Les métiers du marketing, de la vente et de la pub	900 633	12 €		
Les métiers de la banque et de l'assurance	900 861	12 €		
Après le bac STG	900 728	11 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	900 858	12 €		

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxe s'applique.
 Merci de nous consulter.
 Conditions générales de vente disponibles sur www.onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal | | | | | _____

Localité : _____ Pays : _____

E-mail : _____

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

	Ref.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les études de sciences de la vie et de la Terre	900 794	11 €		
Les métiers de l'agriculture	900 803	12 €		
Les métiers auprès des animaux	901 007	12 €		
Les métiers de l'environnement	900 866	12 €		
→ SANTE / SOCIAL / ESTHETIQUE				
Les métiers du médical	901 010	12 €		
Les métiers du paramédical	901 012	12 €		
L'humanitaire	900 525	12 €		
Les métiers auprès des enfants et des ados (disponible en janvier 2012)	901 014	12 €		
Les métiers du social	900 636	12 €		
→ SCIENCES HUMAINES / LETTRES / LANGUES				
Après le bac L	900 884	11 €		
Les métiers des langues et de l'international	900 862	12 €		
Les études de sciences humaines	900 731	11 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique	901 011	12 €		
Les écoles d'ingénieurs	901 027	9 €		
Les métiers de la statistique	901 024	4,90 €		
Après le bac S	900 882	11 €		
Les métiers de l'énergie	900 860	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 008	12 €		
→ TOURISME / LOISIRS				
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 005	12 €		
Les métiers du sport	900 808	12 €		
Les métiers du tourisme et des loisirs	901 009	12 €		

Montant de la commande €

Frais d'envoi en Colissimo* €

**France Métropole : + 4 € (30566) DOM : + 15 € (30585),
 UE et Suisse : + 8 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 20 € (30586)**

*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 30 € est appliqué (30584).

Total de la commande €

Commandez en ligne !

www.onisep.fr/lalibrairie

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature :

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

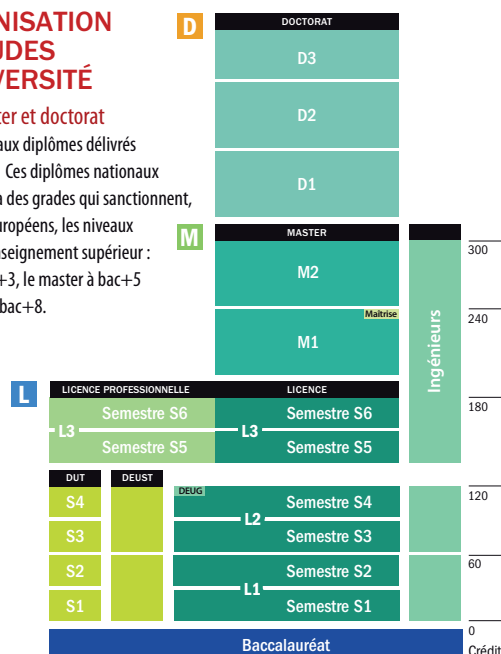
Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat

sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) : vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (voir l'encadré).

> Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) : vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) : vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) : si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> En parallèle, n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche